



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les exploitations familiales. Croissance et financement. Problèmes et avenir

M. Jacques Brossier

Citer ce document / Cite this document :

Brossier Jacques. Les exploitations familiales. Croissance et financement. Problèmes et avenir. In: Économie rurale. N°131, 1979. pp. 44-50;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1979.2635>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1979_num_131_1_2635

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES EXPLOITATIONS FAMILIALES

CROISSANCE ET FINANCEMENT - PROBLÈMES ET AVENIR

Deuxième Congrès Européen des Economistes Agricoles

Compte rendu du groupe de discussion D

J. BROSSIER

INRA - Economie, Dijon

Le groupe a réuni plus de 60 personnes venant de 15 pays européens. Onze rapports ont été présentés au cours de 8 heures de réunions. Le nombre et l'importance de ces rapports a sans doute limité le temps échanges ; il a été ainsi posé plus de questions qu'il n'y a eu de réponses. Ces rapports et ces questions sont résumés ci-après :

A partir des rapports, les débats se sont organisés autour des thèmes suivants :

- Qu'appelle-t-on exploitation familiale ?
- I — Croissance et financement des exploitations familiales.
- II — Succession des exploitations, installation des jeunes ; financement du foncier.
- III — Revenu des agriculteurs.
- IV — Conditions de vie des exploitants familiaux.
- V — La pluriactivité et les exploitations d'appoint.
- VI — Quelques réflexions sur l'avenir des exploitations familiales.

Qu'appelle-t-on exploitations familiales ?

On peut considérer que la totalité des exploitations agricoles en France et dans la plupart des régions de l'Europe de l'Ouest sont familiales, si on appelle familiale une exploitation dont le capital propre est possédé

et l'essentiel du travail assuré par la famille de l'exploitant. On peut même considérer que le nombre des exploitations familiales augmente en valeur absolue. Une étude publiée en 1974 après 8 ans d'investigation dans le Bassin Parisien, zone où l'on rencontrait le plus d'entreprises capitalistes, concluait : « C'est le caractère familial de la force de travail, de l'appropriation des moyens de production, de la constitution et de la gestion du patrimoine qui paraît essentiel pour apprécier l'évolution de cette agriculture » (Brossier et al. 1974).

En fait, à partir de ce constat simple, le groupe n'a pas discuté plus avant le concept d'exploitation familiale qui est pourtant loin d'être clair. Quelle est la signification économique de ce renforcement du caractère familial des exploitations agricoles ? Et même d'une façon plus générale, peut-on accorder le caractère familial à la production agricole ? Denis Barthélémy (1976) souligne que dire cela « c'est supposer qu'il est possible de renvoyer l'analyse de l'exploitation à une logique familiale de production agricole... (ou, s'il existe une) analyse sociologique des rapports familiaux, l'analyse économique reste à faire... Par ailleurs, à caractériser ainsi l'exploitation familiale alors que nous ne sommes pas à même de définir ce qu'est une production familiale, présente un risque grave. Celui de déplacer le discours scientifique sur le terrain de l'idéologie... On sait parfaitement combien le terme d'exploitation familiale est chargé de représentations dans le monde rural ».

I — CROISSANCE ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

A. NEVEU (Caisse Nationale de Crédit Agricole) a ouvert les échanges sur cette question en présentant quelques réflexions sur les besoins des exploitations agricoles. Après avoir rappelé les différentes sources de financement des exploitations et souligné les impé-

ratifs que doit satisfaire le plan de financement de l'exploitant (assurer le besoin total de l'exploitant, ne pas hypothéquer l'avenir, donner des garanties suffisantes pour le prêteur), Neveu a classé les exploitations et les problèmes qu'elles ont à résoudre en trois catégories.

Trois types d'exploitations sont à distinguer : les exploitations de complément à temps partiel, les exploitations utilisant au moins un travailleur familial à temps plein et les entreprises agricoles dont la gestion se rapproche au moins par certains aspects des entreprises de capitaux.

Les 3 objets du financement sont : la reprise ou la création d'une exploitation, le développement de cette exploitation et son fonctionnement en régime de croisière.

On peut schématiser cette proposition à l'aide du graphique suivant :

Besoins de financement pour : Types d'exploitations	la reprise ou la création	le développement	le maintien
Exploitations de complément		pas d'objet	
Exploitations familiales à temps plein			
Entreprises agricoles			

LOSSOUARN (CEREOPA, Institut National Agronomique) et **NOIZET** (CRCA Caen) ont ensuite présenté « les problèmes de financement dans une population d'agriculteurs à plein temps du Calvados ». Les auteurs ont essayé d'appréhender les problèmes de financement des exploitations agricoles et les comportements bancaires des exploitants, à travers leurs relations avec les caisses locales de Crédit Agricole. L'étude a été réalisée sur une population de 727 agriculteurs.

Ils montrent qu'à l'échelle de cette population d'agriculteurs à plein temps, à dominante d'exploitations familiales, les problèmes de financement se posent avec acuité. En effet, le rapport des ressources qu'ils apportent au Crédit Agricole, sous forme d'épargnes ou de soldes moyens des comptes de dépôts à vue, aux emplois qu'ils lui demandent, sous forme de prêts, atteint seulement 0,31. C'est dire qu'une telle population ne peut trouver en elle-même ses propres moyens de financement.

Ils constatent également l'existence d'une grande concentration dans l'utilisation des moyens de financement offerts par le Crédit Agricole, puisque, au niveau des prêts à moyen terme, 8 % des agriculteurs utilisent 50 % des encours totaux.

« Dans cette population d'agriculteurs à plein temps, la SAU ne fournit pas un critère pertinent de prévision de l'encours des prêts ou des possibilités d'épargne. Les corrélations calculées entre SAU, d'une part, et critères d'endettement ou d'épargne, d'autre part, sont en effet très faibles. Ces résultats diffèrent de ceux obtenus en Ille-et-Vilaine par Leon et Rainelli (1973).

En revanche l'âge des exploitants a fourni un critère très simple et efficace de discrimination des exploitants quant à leurs possibilités d'épargne ou leurs besoins d'emprunts d'une part, quant à leur comportement bancaire d'autre part. Leur tendance à emprunter ou à épargner, ainsi que l'intensité de fonctionnement de leur compte de dépôts à vue, se relie directement à leur âge.

Dans ces conditions, il semble que la frontière des 60 ans revêt une singulière importance pour la gestion globale des ressources et des emplois de crédit au niveau de la population : seules, en effet, les classes plus âgées connaissent un rapport ressources/emploi supérieur à 1. Plus généralement, il est permis de penser que l'allure de la pyramide des âges des chefs d'exploitations est un facteur essentiel de détermination de l'acuité des problèmes de financement au niveau d'une population d'agriculteurs à plein temps. »

La faible part des ressources (épargne et compte à vue des agriculteurs) par rapport aux emplois (prêts aux agriculteurs) pour l'ensemble des deux caisses locales concernées (31 %) a surpris les participants. La balance apparaît fortement déséquilibrée. Est-ce que l'agriculture ne dépendra pas de plus en plus des autres secteurs de l'économie ? Dans une optique d'une agriculture autonome, l'exploitation familiale doit-elle s'autofinancer ? Comment ? Les participants ont semblé inquiets pour l'avenir : « Actuellement, l'exploitant rembourse au cours de sa vie tout ce qu'il a emprunté, mais dans 10 ans, l'agriculteur de plus de 60 ans sera-t-il encore fortement débiteur de sa banque ? Que se passera-t-il ? N'est-ce pas une fuite en avant ? Par contre, le fait que l'âge soit le facteur le plus discriminant n'a pas surpris, de nombreux travaux ayant montré que l'âge est révélateur de la situation familiale et des projets familiaux.

CHAUVAC (CRCA de l'Aveyron) a ensuite présenté les problèmes de « développement et de financement des exploitations d'élevage en Aveyron ».

L'auteur a décrit une « expérience de développement de petits troupeaux, expérience menée pendant 10 ans dans un département de moyenne montagne, l'Aveyron ». D'après lui, les petits agriculteurs manquent généralement de technicité et font souvent des estimations erronées sur les conséquences économiques et financières impliquées par le développement. Par ailleurs, l'expérience montre qu'à part 3 ou 4 % de novateurs, les agriculteurs ne se lancent pas spontanément dans le développement. Il leur est nécessaire d'acquiescer préalablement les connaissances qui leur permettent de maîtriser les techniques, l'organisation nouvelle, les besoins financiers, les résultats économiques. Pour dépasser ces difficultés, une série de moyens ont été mis à la disposition des organisations professionnelles. Ils s'inscrivent dans la progression suivante.

— L'information est assurée par des réunions organisées en période hivernale au rythme de 3 ou 4 par

saison. Dans certains secteurs, plus de 60 % des agriculteurs assistent à cette information de groupe.

— La formation est assurée concrètement à partir de l'étude d'une ou plusieurs exploitations du groupe pour lesquelles il s'agit de bâtir un programme de croissance.

— Vient la phase des réalisations. Il est rare qu'un agriculteur puisse seul bâtir un programme prévisionnel de développement pour son exploitation. Il a besoin de s'entourer de conseils dans de nombreux domaines : agronomie, bâtiments, économie, finances, comptabilité. On lui propose donc un « crédit global ».

En 8 ans, 1.500 exploitations ont mis en place un programme de développement.

« L'analyse des résultats d'un sondage récent réalisé par l'ENGREF montre ceci : 50 % des agriculteurs ont atteint ou dépassé les prévisions de l'étude, 25 % sont légèrement en dessous des prévisions sans pour cela poser de problèmes, 25 % éprouvent des difficultés pour réaliser leur programme.

L'enquête détermine les raisons des échecs :

— **d'abord, un environnement technico-économique insuffisant** : les problèmes les plus graves apparaissent chez les nouveaux producteurs laitiers qui n'ont pas reçu une aide technique suffisante ;

— **le poids de l'environnement social** : une nouvelle production (dans ce cas le lait de vache) attire la méfiance, quelquefois la critique autour de celui qui innove, et ceci ne favorise pas toujours les bonnes performances ;

— **la motivation préalable** : dans quelques cas, l'attrait de la subvention a provoqué des réalisations chez des agriculteurs insuffisamment préparés.

En bref, la réalité confirme totalement les données de l'analyse. Un programme de développement est

dangereux pour une exploitation familiale si le chef d'exploitation est insuffisamment informé et soutenu techniquement.

Nous avons maintenant la preuve que, sous réserve d'une approche sérieuse, le développement des exploitations familiales, dans un domaine aussi difficile que l'élevage, est possible. Mais par quel cheminement peut-on passer de la réalisation individuelle et ponctuelle au développement harmonieux de l'agriculture d'une région ? Est-il possible d'échapper au problème difficile de la sélectivité ?... »

En 1977, l'Aveyron a déposé 350 plans de développement, prenant largement la tête sur le plan français. Tout en montrant les similitudes entre les procédures « Crédit global » et « plan de développement », Chauvac se demande s'il n'est pas « à craindre que les agriculteurs considèrent le plan de développement comme l'unique porte qui permette d'obtenir des aides substantielles. Ce faisant, le dossier à établir ne sera plus le résultat d'un choix mûrement réfléchi mais un simple assemblage administratif conforme à la réglementation... L'expérience réalisée en Aveyron sur 1.500 dossiers a permis de mesurer l'importance des moyens « en matière grise » qu'il est nécessaire d'investir pour construire des unités familiales rentables : la dépense pour 6 ans, durée théorique d'un plan de développement s'élève à 40.000 F, soit 1/5^e de l'aide totale qu'une exploitation familiale reçoit en bonification d'intérêt et en subventions et environ 8 % de l'investissement total ».

A la suite de ces trois exposés, les participants non français se sont interrogés sur le monopole qu'exerce en France le Crédit Agricole vis-à-vis des prêts aux agriculteurs. Si l'agriculture a de plus en plus besoin de capitaux venant des autres secteurs, n'est-il pas inquiétant que le Crédit Agricole soit la seule banque de l'agriculture ? Le groupe a aussi reconnu l'originalité de l'expérience tentée en Aveyron.

II — PROBLEMES LIES A LA SUCCESSION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ET A L'INSTALLATION DES JEUNES. LE FINANCEMENT DU FONCIER

Trois contributions ont été proposées :

— le transfert du capital à chaque génération en agriculture. Aspect récent de la question en France, **J. SEBILLOTTE** (CNASEA) (1) ;

— le financement du foncier agricole : le point de vue de **DU BOULLAY** (Crédit Lyonnais) ;

— aspects économiques de l'installation en système ovin-caprin, **D. PAUTHEX** (INPSA Dijon).

(1) Ce texte est reproduit en entier dans ce numéro d'Economie Rurale.

du Boullay ont focalisé la discussion sur le problème foncier, pierre d'achoppement de l'installation des jeunes. **M. DU BOULLAY** a fait un plaidoyer pour un financement relais institutionnalisé, il a montré que le GFA familial n'est pas une solution miracle. D'une part, il n'est utilisable que pour les privilégiés de la fortune ; d'autre part, le problème financier est seulement différé jusqu'au « règlement de famille ». Si le bailleur n'est pas tout trouvé, il faut constituer un « GFA investisseur ». Pour faciliter cette constitution, l'idée d'un parrain avait été avancée : « un agriculteur expérimenté serait associé au jeune comme pre- Sans surprise, les exposés de J. Sébillotte et de

neur temporaire ». Pour éviter le désagrément d'un parrainage qui apparaît proche du paternalisme aux yeux du CNJA, il a été proposé de « créer une institution susceptible de prendre des participations temporaires dans le capital social de la jeune entreprise ; autrement dit, d'apporter des capitaux à risque ». Cette idée a recueilli un certain intérêt, mais les participants se sont demandé quels pouvaient être ces investisseurs. Du Boullay pense qu'il existe une opportunité : actuellement le financement de GFA représente 0,3 % de la fortune gérée par le Crédit Lyonnais, le reste étant constitué par des groupements fonciers forestiers, les wagons SNCF, les tableaux, etc... En raison de l'inflation et de l'exonération fiscale, du Boullay estime que la formule GFA peut raisonnablement intéresser ces fortunes.

D'une façon générale, plusieurs participants ont regretté que l'on ne connaisse que peu de chose sur la façon dont se fait la succession dans les exploitations familiales et surtout sur le mode de gestion et l'utilisation des soultes par les non agriculteurs.

Le document présenté par **D. PAUTHEX** (1978) est le fruit de réflexions issues de l'analyse monographique de 7 exploitations installées récemment. Il fait six remarques :

— « Quelle que soit la situation, les systèmes ovins et caprins de notre échantillon, s'ils permettent de dégager dans la plupart des cas un **certain disponible pour vivre**, ne permettent pas d'atteindre un revenu du travail équivalent au revenu de référence des plans de développement (25.000 F/an). Cela traduit une sous-rémunération du capital et du travail.

Il faut toutefois signaler que les modèles de simulation sont construits autour d'une hypothèse centrale en francs constants : cette hypothèse fausse la réalité en accordant aux annuités un poids constant par rapport aux autres valeurs alors que, même dans une hypothèse de prix défavorables, leur poids décroît sous l'effet de l'inflation.

— L'installation exige avant tout une **bonne technicité**. Le niveau exigé dépendra bien sûr des conditions de départ et notamment du degré d'endettement. Cependant, même dans les cas où l'installation est facilitée par une dotation importante en capital propre, la réussite (au sens « disponible pour vivre ») n'existe que pour les hypothèses de moyenne et haute productivité.

Il s'agit de la **technicité exprimée**, c'est-à-dire celle qui se traduit par les résultats. Elle est fonction des conditions de départ et de l'ensemble des moyens de production : ainsi il sera difficile pour un jeune,

d'origine non agricole, qui s'installe dans une région inconnue de lui, d'exprimer tout son potentiel de technicité dans la mesure où il ignore la qualité des sols, le déterminisme du climat et la réelle adaptation des bâtiments à son projet. Les facteurs limitant l'expression de la technicité sont nombreux dans notre échantillon.

— Dans la plupart des exploitations étudiées (et notamment à partir des niveaux moyens et élevés de productivité), on peut dégager un **certain disponible pour vivre**. Notons toutefois que ce disponible pour vivre est en général situé à un niveau assez bas (12.000 à 20.000 F par an par couple). Il semble intéressant de remarquer que, dans le cas où il s'agit d'installation de jeunes sans capital propre de départ, il traduit deux phénomènes fondamentaux et caractéristiques de l'installation : le premier phénomène est que le jeune qui s'installe est prêt, pour se constituer un capital, à passer quelques « mauvaises » années, c'est-à-dire à « se serrer la ceinture » ; le second phénomène est l'existence ou la possibilité d'un **salaire extérieur** : dans quatre cas sur sept, ce salaire extérieur existe, a existé ou reste possible si besoin est. Ce salaire extérieur est considéré comme transitoire là où il existe.

— L'installation en système ovin ou caprin correspond souvent à une spécialisation étroite, voire à une monoproduction. Cependant en Ardèche, même dans le cas de spécialisation ovine, on rencontre l'existence de revenus d'appoint non négligeables.

— **Les problèmes fonciers**, dans cinq cas sur sept, sont en liaison directe avec les aspects délicats de l'installation : absence de bail, nécessité d'acheter la totalité du foncier, généralisation des « pas de porte ».

— **L'insertion dans le milieu** pose des problèmes plus délicats pour les jeunes d'origine urbaine et ceci en région déshéritée. L'analyse faite par les éleveurs met en avant le sentiment d'incrédulité et de méfiance qu'ils inspirent aux ruraux : les habitants des régions défavorisées ont toujours dénoncé leurs grandes difficultés à survivre au pays, leur incapacité à continuer leur exploitation ; les jeunes qui tentent de s'installer viennent alors apporter une sorte de démenti à leurs propos. »

♦♦

Ainsi les problèmes de croissance et de développement des exploitations familiales ne posent pas seulement des problèmes financiers, et le groupe a abordé d'autres aspects essentiels de la vie des agriculteurs.

III — REVENU DES AGRICULTEURS

J.P. BUTAULT (assistant à Nancy) a ensuite présenté « les dépenses du secteur agricole français entre 1960-1975 et leur financement. Approche de la rémunération de la force de travail agricole. (Conclusions d'une thèse de DEA, J.P. Butault, 1978).

« A défaut de pouvoir retenir un indicateur du revenu des agriculteurs qui soit pertinent, l'étude se propose d'évaluer l'ensemble des recettes et des dépenses du secteur agricole français entre 1960 et 1975, directement liées à l'activité agricole des exploitations, et de considérer les prélèvements familiaux, c'est-à-dire la part des ressources agricoles que les agriculteurs affectent à la consommation de leur famille, comme une approche de la rémunération de la force de travail familiale agricole. Cette étude permet de montrer que, si les recettes du secteur agricole ont

progressé, alors que leur structure se modifiait, ce supplément de recettes a été absorbé par des achats accrus de moyens de production dont l'utilisation a été rendue nécessaire par les gains de productivité du secteur et l'augmentation de la charge foncière, et qu'il n'a pas permis, malgré un exode agricole massif, une amélioration de la situation relative de la paysannerie, au niveau des conditions de vie. »

Ces conclusions obtenues à partir d'hypothèses qui ont semblé acceptables, ont été discutées par un grand nombre de participants du séminaire. Il est ainsi apparu que plusieurs personnes travaillaient sans se connaître sur les mêmes questions à partir soit de méthodes voisines, soit d'approches plus microéconomiques. Un accord général s'est fait sur les résultats. Et les participants ont convenu de l'intérêt de se concerter et de confronter plus complètement leurs travaux.

IV — CONDITIONS DE VIE DES EXPLOITANTS FAMILIAUX

M. BORDE-SALMONA a présenté « Maladie. Politique agricole et d'aménagement 1960-1978. L'économie et le corps.

M. Salmona a utilisé cette réunion d'économistes pour faire un plaidoyer pour une « pédagogie de l'économie plus globalisante » qui tienne plus compte de l'homme et de son travail. Elle s'est en particulier demandé pourquoi l'économie agricole ne s'est pas plus intéressée au travail agricole, dans sa composante physique et affective. Or, pour l'auteur « une série de phénomènes socio-économiques liés à la politique d'aménagement du territoire et du développement agricole depuis 20 ans, entraîne de manière mécanique les **petits paysans et artisans** des « zones déshéritées » comme des zones plus riches de polyculture-élevage, dans la détérioration psychologique et physique, dans la maladie. Le regroupement des services publics et bancaires, la politique d'aide aux agriculteurs et d'incitation, la pédagogie économique qui entraînent les agriculteurs à moderniser, investir, s'endetter, isolent la réflexion économique et technique sur l'exploitation d'une réflexion globale qui permettrait de prendre en compte l'augmentation de la charge physique de travail et de la fatigue nerveuse. »

M. Borde-Salmona constate qu'il y a une relation entre développement et maladie (relation entre périodes d'endettement et accidents, baisse de tonus et d'attention, conduites dépressives, maladies physiques, etc.). Elle constate aussi que les institutions (Etat, Mutualité Sociale, ANDA, etc.) ne sont pas préparés à prendre en compte ces rapports entre « l'économique et la santé mentale, physique, sociale ». Elle conclue que « à partir du moment où, pour des raisons avant tout économiques (maintien d'une agriculture diversifiée, production au moindre coût), écologiques (conservation de la nature) ou politiques (clientèle électorale) la petite exploitation familiale est **volontairement** conservée, les moyens d'étude, de formation et d'intervention auprès d'elle doivent être **radicalement** repensés. »

Cette présentation a entraîné un débat animé au sein du groupe. La plupart des participants ont été intéressés par la nouveauté des questions et par l'interpellation qu'elles posent aux économistes. Tout en reconnaissant la pertinence de ces travaux, certains se sont demandé s'ils pouvaient être menés indépendamment d'une critique plus globale des causes de ces distorsions : est-il possible de trouver une solution à partir des seuls groupes de base informels ? Pour d'autres, il faut multiplier comme le fait Michèle Borde-Salmona, ces lieux de recherche-action.

V — LA PLURIACTIVITE ET LES EXPLOITATIONS D'APPOINT

Tendances et perspectives de l'agriculture à temps partiel en Suède. **O. BOLIN, L. PERSON.**

« En Suède, jusqu'à récemment, l'agriculture à temps partiel était considérée comme un phénomène transi-

toire dans le processus de changement de structure de l'agriculture. Or, si le nombre des cultivateurs à temps plein a diminué de moitié entre 1960 et 1970, celui des cultivateurs à temps partiel est resté presque cons-

tant. Actuellement deux tiers des agriculteurs obtiennent plus de la moitié de leur revenu de sources non-agricoles. Cela pose plusieurs questions.

L'agriculture à temps partiel est-elle un obstacle sur la voie d'expansion des fermes qui tirent leurs revenus de sources uniquement agricoles? Est-ce que l'efficacité de l'agriculture à temps partiel est inférieure à celle de l'agriculture à temps plein? Les fermes exploitées à temps partiel sont-elles suffisamment dynamiques pour être un noyau de développement rural? Quels sont en Suède les perspectives pour l'agriculture à temps partiel et quels facteurs influent sur son développement futur?

Le concept de l'agriculture à temps partiel comprend plusieurs données. Certaines études ont utilisé le concept essentiellement en mettant l'accent sur les caractéristiques de la ferme, par exemple assimilant les fermes exploitées à temps partiel à de petites fermes. Parfois, par agriculture à temps partiel, on entend l'occupation des fermiers en dehors de leur propriété. Dans cette étude, les auteurs ont choisi un système de classification se basant sur l'analyse des informations recueillies et permettant de faire des prévisions en même temps sur la grandeur de la ferme et l'occupation actuelle du cultivateur en dehors de sa ferme.

L'étude de quatre régions de Suède montre que dans une certaine mesure la plupart des fermiers à temps partiel ont eu une occupation non agricole dès le moment où ils ont commencé à faire de l'agriculture — il y a donc seulement une tendance faible de transition de l'agriculture à temps plein à l'agriculture à temps partiel pendant le cycle de famille. Beaucoup de cultivateurs à temps partiel déclarent qu'ils voudraient abandonner leur occupation non-agricole s'ils pouvaient accroître leur revenu uniquement par l'agriculture. De la même façon dans la plupart des cas la demande d'acquérir des terres supplémentaires vient des agriculteurs à temps partiel plutôt que de ceux à temps plein. L'enquête semble indiquer que l'agriculture à temps partiel est une solution au problème de croissance de ce type de fermes familiales qui prédominent en Suède. »

Cette étude a vivement intéressé les participants de tous les pays, car on observe partout un développement relatif de l'agriculture à temps partiel. Il a été aussi souligné le changement récent d'attitude de la part des organisations professionnelles agricoles qui commencent à accepter l'existence de la pluriactivité, et même à reconnaître, certes timidement, le rôle positif qu'elle joue.

VI — QUELQUES REFLEXIONS SUR L'AVENIR DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Pour **A. JOUFFRAY**, conseiller agricole dans l'Ouest de la France, le concept « d'exploitation familiale » semble recouvrir au moins deux aspects :

— « un aspect quantitatif : surface, nombre de travailleurs familiaux et salariés, niveau des investissements...

— un aspect plus idéologique, difficile à définir mais lourd de répercussions affectives, et tenant une large place tant dans l'esprit d'un grand nombre d'agriculteurs que dans les discours officiels et professionnels : liaisons famille - entreprise - indépendance, responsabilités, mode de vie...

On peut avancer l'hypothèse que l'aspect idéologique du concept « Exploitation familiale » risque d'être fortement mis en cause sinon détruit par le déroulement logique de la croissance économique. »

Dans ces conditions, n'y a-t-il pas problème d'une part à prôner la croissance économique des entreprises agricoles, d'autre part à dire ou à laisser dire que cette croissance ne remettra pas en cause l'idéologie de l'exploitation familiale?... La pérennité de l'exploitation familiale dans l'aspect idéologique de son concept est liée au temps durant lequel une majorité d'agriculteurs sacrifient un certain niveau de vie au profit d'un certain mode de vie.

S. ESPINASSE, formateur de conseillers agricoles, a proposé l'analyse suivante :

« Tandis que l'on constate une diminution continue du nombre des exploitations en France par la disparition des moins rentables, il se trouve paradoxalement que seul un système familial peut continuer à produire sans pouvoir rémunérer tous ses facteurs de production. Le seul concurrent de l'exploitant familial, c'est l'exploitation familiale.

La survie appartient à ceux qui ont su concilier efficacité technique et recours efficient au capital d'exploitation pour parvenir à une amélioration rentable de la productivité.

C'est évidemment nécessaire, est-ce suffisant pour sortir vivant de la course à l'endettement encore alourdi par la charge foncière ?

Le schéma suivi par les exploitations dynamiques des années 60, jouant à la fois sur le progrès technique et l'inflation, sera-t-il encore possible dans les années 80 ? »

Dans la logique libérale de la priorité du développement individuel l'évolution récente de l'agriculture peut s'interpréter globalement à partir de l'équation suivante :

$$\frac{RA}{\text{exploitants}} = \frac{\text{Produit brut (rendement} \times \text{surface} \times \text{prix) - charges (facteurs de production} \times \text{prix)}}{\text{Nombre d'exploitants}}$$

Si jusqu'en 1973 le rapport évolue favorablement pour les agriculteurs restants, il se détériore depuis pour quatre raisons essentielles :

— les marges de progrès physiques pour les exploitations les plus évoluées deviennent relativement plus étroites,

— les débouchés solvables indispensables dans une optique productiviste deviennent plus aléatoires,

— les rapports de prix reçus par rapport aux prix payés se dégradent,

— les départs d'agriculteurs, éliminés vers les autres secteurs deviennent moins fréquents dans la situation actuelle de l'emploi. Le problème de la transmission des exploitations se pose alors de façon cruciale. Com-

ment les jeunes chefs d'exploitation familiale peuvent-ils prendre le relais de la génération précédente ?

**

Le groupe a conclu sur la nécessité pour les économistes ruraux de développer de nouveaux outils d'analyse pour prendre en compte l'aspect collectif du développement. En effet, il ne s'agit pas seulement d'une affaire individuelle pour chaque exploitant. La stratégie de développement de toute exploitation a finalement des conséquences pour ses voisins. Il est désormais nécessaire que l'on puisse analyser ces conséquences et en tenir compte.

BIBLIOGRAPHIE

— BROSSIER, de la VAISSIERE, LIENARD, PETIT (1974), **Les systèmes de productions en régions de grande culture**. Dijon, Theix, Versailles, Ed. SEI, 292 p.

— LEON Y. et RAINELLI P. (1975), Les résultats d'une enquête sur l'endettement des agriculteurs dans le département d'Ille-et-Vilaine. **Cahiers de Stat. Agricoles**, n° 19, nov.-déc. 75.

— BARTHELEMY D., Travail paysan et propriété foncière, in Barthélémy et al., « **Propriété foncière et réorganisation sociale** ». Recueil d'articles, Dijon INRA-ESR, avril 1976 (série économie et sociologie rurales).

— BUTAULT J.P. (1978), Revenu des agriculteurs, accumulation de moyens de production et rémunération de la force de travail dans l'agriculture. Thèse DEA présentée à la Faculté de Sciences Economiques de Dijon.

Les animateurs du groupe de discussion G étaient les suivants :

Professeur VALLAT, Zurich, Suisse.

Professeur A. HARRISSON, Université de Reading, Grande-Bretagne.

MM. André NEVEU, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Paris ;
Jacques BROSSIER, INRA, Dijon.
